

	COPIL #3 14/01/2025 COMPTE RENDU	Rédacteur <i>Arnaud HOULLEGATTE</i> <i>TGS France Consultants</i>
ACCOMPAGNEMENT SI		

Participants :

- Laurent DERIEN : DGS
- Christophe PINTO : 9e vice-président - Information, communication et NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)
- Cédric BODET : Réfèrent SI

Excusés : Néant

Diffusion : participants + excusés

Sujets abordés :

1. Marché réseau intersites et téléphonie IP unifiée

Le COPIL prend acte :

- de la publication du marché,
- de la relecture et validation préalables des pièces par le service marchés publics et le service juridique,
- du calendrier de la procédure, établi conformément aux règles applicables en matière de commande publique.

Rappel du calendrier du marché

- **23 janvier 2026** : date limite de remise des offres
- **À compter du 23 janvier 2026** : analyse des offres
- **3 février 2026** : remise du rapport d'analyse des offres (RAO) par l'AMO SI (TGS France), en appui à la décision
- **Février / mars 2026** : attribution, notification du marché et préparation du démarrage du déploiement

2. Suivi du plan d'actions issu de l'audit SI et cyber

Un point d'avancement a été présenté sur les actions engagées à la suite de l'audit SI et cybersécurité.

Il est rappelé que :

- les actions sont suivies dans une logique progressive et priorisée, en tenant compte des capacités organisationnelles de la collectivité,
- la démarche de sécurisation du système d'information s'inscrit dans une trajectoire pluriannuelle, et non dans une logique de conformité immédiate,
- les actions visent prioritairement la réduction des risques, la sécurisation des usages et l'amélioration de la résilience du système d'information.

3. Gouvernance et activité du SI – Premiers tableaux de bord

Un premier jeu de tableaux de bord SI a été présenté afin d'illustrer la future capacité de pilotage du système d'information.

Ces tableaux de bord, présentés à titre d'exemples, ont vocation à être construits et consolidés progressivement dans le cadre de la gouvernance SI.

Ils portent notamment sur les thématiques suivantes :

- la charge et l'activité du service SI (outil GESTUP),
- l'avancement des projets numériques,
- la cybersécurité et la conformité,
- les prestataires et contrats SI,
- le patrimoine matériel,
- les usages des outils collaboratifs (Nextcloud / Drive).

Il est rappelé que :

- ces indicateurs ont pour finalité d'éclairer la décision, de prioriser les actions et de piloter l'activité du SI,
- ils ne visent pas à évaluer individuellement les agents,
- les inventaires et indicateurs constituent un outil de pilotage stratégique au service de la direction et des élus.

Ces tableaux de bord seront intégrés progressivement aux instances de gouvernance du SI, notamment dans le cadre des futurs COPIL.

4. Gouvernance du système d'information

Une proposition de gouvernance du système d'information a été présentée et discutée.

Cette gouvernance a pour objectifs :

- de sécuriser les décisions relatives au système d'information,
- de renforcer la maîtrise des risques organisationnels, techniques et réglementaires,
- de rendre le pilotage du SI lisible et partagé entre la direction, les services et les élus
- de répondre aux exigences de traçabilité et de suivi, notamment au regard des observations de la Chambre régionale des comptes.

Il est rappelé que cette gouvernance :

- s'inscrit dans une logique progressive et pragmatique,
- est adaptée à la taille et aux capacités de la collectivité (voir scénarios)
- vise à clarifier les rôles entre pilotage stratégique, coordination opérationnelle et interventions des prestataires.

Le COPIL confirme l'intérêt de structurer cette gouvernance autour :

- d'instances identifiées,
- d'outils de pilotage partagés,
- et de modalités de décision formalisées.

5. Feuille de route numérique prévisionnelle 2026–2028

Le COPIL prend connaissance et échange sur la feuille de route numérique prévisionnelle 2026–2028, structurée par axes :

- infrastructures,
- cybersécurité,
- gouvernance,
- usages,
- pilotage.

Plusieurs scénarios d'évolution du système d'information ont été présentés afin d'éclairer les choix organisationnels et techniques de la collectivité.

À ce stade, le scénario 1, présenté comme scénario recommandé, constitue une base de travail privilégiée pour la poursuite des travaux, notamment au regard :

- des capacités organisationnelles actuelles,
- des enjeux de sécurisation du SI,
- et des contraintes financières identifiées.

Il est rappelé que :

- la feuille de route constitue un cadre de référence destiné à structurer et prioriser les actions SI,
- elle n'est pas figée et restera ajustable en fonction des arbitrages à venir,
- une première déclinaison détaillée pour l'année 2026 est présentée dans le support

La feuille de route et le scénario recommandé à ce stade ne préjugent pas des décisions définitives, qui relèveront des instances compétentes de la collectivité.

6. Recommandations organisationnelles

Une analyse organisationnelle du système d'information a été présentée afin d'éclairer les travaux du COPIL sur l'évolution du pilotage et de l'organisation du SI.

Cette analyse met en évidence un décalage progressif entre le positionnement actuel des fonctions SI et le niveau d'enjeux désormais porté par le système d'information de la collectivité, marqué notamment par :

- la montée en complexité des environnements techniques et applicatifs,
- le renforcement des exigences en matière de cybersécurité et de conformité,
- des attentes accrues en matière de pilotage, de planification et de traçabilité des décisions.

Le constat partagé souligne que l'organisation actuelle repose sur une forte concentration des missions (exploitation opérationnelle, coordination, animation cybercentre, et pilotage), ce qui limite la capacité de la collectivité à répondre durablement à ces enjeux dans un contexte de ressources humaines contraintes.

Ce constat ne remet pas en cause l'implication ni les compétences des ressources en place, mais met en évidence la nécessité de faire évoluer le cadre organisationnel afin de :

- mieux aligner les responsabilités avec les enjeux stratégiques du système d'information,
- réduire les risques de dépendance organisationnelle,
- renforcer la capacité de pilotage, d'anticipation et de sécurisation des décisions.

Dans ce cadre, plusieurs scénarios d'évolution de l'organisation du SI ont été étudiés afin d'éclairer les arbitrages du COPIL, dans une logique pragmatique, progressive et soutenable.

Scénario 1 – Infogérance renforcée et rôle de coordination du Référent SI

Ce scénario repose sur un renforcement de l'externalisation de l'exploitation technique du système d'information, combiné à un pilotage interne clarifié et structuré.

Il vise à sécuriser la continuité de service, à réduire les risques de dépendance organisationnelle et à renforcer la capacité de pilotage et de gouvernance du SI, tout en restant compatible avec les moyens de la collectivité.

Scénario 2 – Renforcement interne progressif du rôle du Référent SI

Ce scénario consiste à maintenir l'organisation actuelle, en y apportant des ajustements progressifs (outillage, priorisation, accompagnement ponctuel).

Il permet d'assurer une continuité immédiate du fonctionnement, mais repose fortement sur les ressources internes existantes et offre une capacité plus limitée de montée en maturité sur les enjeux de pilotage et de gouvernance du SI.

Scénario 3 – Recrutement d'un Responsable des Systèmes d'Information (RSI) et maintien du Référent SI sur les missions Cybercentre et support

Ce scénario vise à internaliser davantage le pilotage du système d'information par la création ou le recrutement d'une fonction de responsable SI dédiée.

Il permettrait un renforcement du pilotage et de la structuration interne du SI, mais implique des impacts organisationnels, budgétaires et calendaires significatifs, qui nécessitent une anticipation et des arbitrages spécifiques.

Scénario 4 – Évolution du périmètre d'intervention du SI par sortie de l'animation du Cybercentre

Ce scénario repose sur une redéfinition du périmètre d'intervention du système d'information, avec une réorganisation du périmètre Cybercentre.

Il vise à recentrer les missions SI sur les fonctions cœur, mais nécessite des arbitrages organisationnels et politiques préalables.

Scénario 1 recommandé à ce stade

À ce stade, le scénario à court terme (horizon d'environ un an) privilégiant une infogérance renforcée de l'exploitation technique, associée à un pilotage interne structuré du SI, est identifié comme scénario recommandé.

Ce scénario apparaît le plus adapté au contexte de la collectivité, en ce qu'il permet notamment :

- de sécuriser l'exploitation et la continuité de service par un appui externe spécialisé,
- de réduire les risques de dépendance organisationnelle,
- de dégager du temps pour les fonctions internes de pilotage et de coordination,
- de renforcer la conformité aux attentes de la Chambre régionale des comptes en matière de gouvernance, de maîtrise des risques et de traçabilité,
- tout en restant compatible avec les capacités organisationnelles et financières de la collectivité.

Il est rappelé que ce scénario constitue, à ce stade, une base de travail et de projection, destinée à structurer la trajectoire d'évolution du système d'information, sans préjuger des arbitrages définitifs qui relèveront des instances compétentes de la collectivité.

Décisions prises :

Le COPIL valide :

- le calendrier du marché télécoms,
- le principe de mise en place de tableaux de bord SI,
- la feuille de route numérique 2026–2028 comme cadre de référence,
- la poursuite de l’accompagnement AMO SI par TGS France,
- L’engagement de la collectivité dans une gouvernance SI structurée,
- Les 4 scénarios proposés : Scénario 1 non validé

Actions à mener :

Action	Responsable	Échéance
Finaliser la charte informatique et organiser sa validation	CC	Début 2026
Préparer la phase d’analyse des offres	TGS France / CC	Janvier 2026
Continuer la construction des tableaux de bord SI	Cédric BODET	COPIL suivant
Assurer le suivi du plan d’actions audit SI et cyber	Cédric BODET / TGS France	Continu
Préparation du prochain COPIL	Cédric BODET / TGS France	13 janvier 2026
Saisir les incidents et actions SI 2025 dans GestSup	Cédric BODET	Février 2026
Chiffrer un déploiement M365 pour l’ensemble des agents Établir un cahier des charges ou une note de cadrage pour la sélection du prestataire de migration Microsoft	Cédric BODET	Février 2026
Finaliser la migration des postes vers Windows 11	Cédric BODET	Février 2026

Date du prochain COPIL :

Mardi 10 février sur site à 10h00

Objectifs du COPIL #4 :

- cadrer la méthode d’analyse des offres,
- préparer la décision de choix du titulaire,
- Poursuivre le pilotage et la structuration de la gouvernance du système d’information.
- Confirmer un scénario organisationnel de référence à court terme pour l’évolution du SI